© Drogues Info Service - 6 décembre 2025

Forums pour les consommateurs

Arrèt du Subutex

Par Profil supprimé Posté le 27/01/2014 à 10h38

Bonjour , je prends du subutex depuis 2 ans à 12 mg à l'insu de mon épouse qui à découvert hier mon traitement . S'agissant de drogue ce qui pour elle est illégale , m'a demandé de faire un choix : elle , mes enfants ou mon cachet . Le choix était fait et logique , j'ai décidé de tout jeter et d'arrèter cela . Je sais que je vais souffrir ces prochains jours . Quelqu'un est il passé par la ? Merci de votre aide ..Matt

1 réponse

Profil supprimé - 28/01/2014 à 10h37

Bonjour Matt,

Je suis le modérateur des forums. Je ne suis pas passé par là mais je m'inquiète un peu pour vous. En effet, arrêter brutalement le Subutex® est très dur. Je comprends parfaitement que vous répondiez à l'injonction de votre épouse mais n'y aurait-il pas, avec elle, moyen de transiger ? Par exemple vous vous mettez d'accord sur un arrêt progressif, en diminuant les doses par intervalles et sous le contrôle d'un médecin. L'objectif reste le même mais vous courez moins le risque de rechuter.

Pour lui expliquer qu'un traitement par le Subutex® n'est pas un traitement illégal mais bien une thérapeutique, peut-être pouvez-vous aller ensemble dans un centre de soins à la rencontre de professionnels ?

Qu'en pensez-vous ?

Cordialement,

le modérateur.